

ÉCOLE MATERNELLE SUR LE PUIITS

Livret d'accueil à destination des parents



#6264469

Les coordonnées de l'école

Ecole maternelle sur le
puits

✉ 10, avenue Louis
Paget
39400 Hauts de
Bienne

☎ 03 84 33 33 66

@ maternelle.sur-le-
puits.morez@ac-
besancon.fr

BIENVENUE A VOUS ET A VOTRE ENFANT

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. L'équipe éducative lui souhaite la bienvenue, ainsi qu'à sa famille. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements. Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements qui nous paraissent importants et qui ont pour seul but le bien-être des enfants. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

[Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 2 à 6 ans](#)

- section des tout-petits (TPS) : enfants nés en 2019
- section des petits (PS) : enfants nés en 2018
- sections des moyens (MS) : enfants nés en 2017
- section des grands (GS) : enfants nés en 2016



L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire (CP) les apprentissages fondamentaux.

Durant 3 ou 4 ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, sensorielles, langagières, mathématiques, graphiques et artistiques. Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe. Il apprendra à devenir élève.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire. Désormais l'école est obligatoire pour les enfants nés en 2018.

L'EQUIPE EDUCATIVE

L'équipe enseignante

- ♦ Fabienne JOBARD maîtresse en grande section et directrice de l'école
- ♦ Clotilde BAILLY maîtresse en moyenne section
- ♦ Camille SERAIN maîtresse en petite section

Les ATSEM : (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)

Elles sont chargées de seconder l'équipe enseignante (animation d'ateliers, préparation d'ateliers, hygiène des très jeunes enfants...), de la propreté des locaux et du matériel. Elles sont également chargées de la surveillance de la sieste

- ♦ Laura JUGIE rattachée exclusivement à la classe de TPS/PS
- ♦ Elise LAYDU

Les AESH (Accompagnants des élèves en situation d'handicap)

Ils aident des besoins à besoins particuliers dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

LE RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en difficulté)

Il s'agit d'une structure de l'éducation nationale dont la mission est de réaliser un travail de prévention et de soutien auprès d'enfants présentant des difficultés.



RENDEZ-VOUS AVEC L'ENSEIGNANT

Tout au long de l'année, vous pouvez rencontrer l'enseignant de votre enfant. Merci de prendre rendez-vous directement auprès de lui.



LES CONSEILS POUR LES PREMIERS JOURS

- Parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire (venez-vous promener aux alentours, lisez lui des livres sur l'école....). Donnez-lui une image positive de l'école.
- Apportez la tétine et/ou le doudou.
- Prévoir de rester un peu plus longtemps dans la classe.
- Ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant.
- Ne vous affolez pas s'il pleure beaucoup, c'est tout à fait normal.

ACCUEILLIR DES ENFANTS DE 2 ET 3 ANS

Depuis 2014, nous avons mis en place avec le soutien de L'inspection Académique un projet de scolarisation précoce qui nous a permis d'accueillir de jeunes enfants dans les meilleures conditions possibles.

- ♦ Visite proposée de l'école en juin
- ♦ Rentrée progressive : votre enfant viendra par demi-matinée la première semaine de septembre
- ♦ Possibilité de récupérer son enfant à 10h30 les premières semaines
- ♦ Des rentrées en septembre, novembre et janvier
- ♦ Un emploi du temps de la matinée adapté au rythme de l'enfant et un après-midi consacré à la sieste
- ♦ Une ATSEM à plein temps
- ♦ Un aménagement de la classe pensé pour la sécurité affective et moteur du jeune enfant

LE JOUR J

Les premiers jours d'école, les enfants sont accueillis par demi-groupe. Vous êtes invités à prendre le temps d'entrer dans la classe avec votre enfant. Acceptez ses craintes, ses chagrins. Donnez-lui le temps pour s'adapter à l'école sans vous affoler de ses larmes et de ses cris.

CONSEILS PRATIQUES

Privilégiez des vêtements et des chaussures que votre enfant peut mettre tout seul.
Pensez à bien noter le prénom de votre enfant sur les vêtements, casquettes, gants, bonnets...
Prévoyez un change complet.

LA VIE DE L'ÉCOLE

Réunion de juin

Une réunion vous est proposée en juin avec l'enseignant pour vous présenter la pédagogie, la vie de la classe les programmes et les activités. La présence d'un des parents est vivement conseillée. Il est préférable de venir sans enfant.

Election des représentants de parents d'élèves

Les représentants de parents sont élus en octobre par correspondance. Ils représentent les familles lors des trois conseils d'école tenus au cours de l'année scolaire et font le lien entre les familles et l'équipe enseignante si besoin.

L'ENT (espace numérique de travail) ECLAT

Il s'agit d'un espace sur Internet protégé par un mot de passe : chaque enfant possède le sien, chaque parent également. Toute personne extérieure à l'école et ne possédant pas de mot de passe ne peut pas y accéder.

Dans la classe, nous utiliserons l'ENT pour vous transmettre des informations utiles à la vie de la classe ou de l'école et pour compléter le cahier de vie : vous pourrez y retrouver les chants, comptines et poésies ainsi que des photos de vos enfants lors des activités de la classe

La coopérative scolaire

Une cotisation est demandée aux familles en début d'année. La coopérative scolaire est également approvisionnée par la vente des photos, les bénéfices de la kermesse et toutes autres actions menées au cours de l'année. Cet argent permet l'achat de matériel pour les classes, des sorties de fin d'année ou des spectacles.

L'assurance scolaire

Elle est indispensable. Elle comprend le contrat de « responsabilité civile » et le contrat « dommage individuel accident ». Une attestation vous sera demandée en début d'année scolaire.

Les horaires de l'école

Matin : 9h00-12h00

Après-midi : 13h45-16h00

Les portes de l'école ouvrent 10 minutes avant.

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école

Parking et sécurité

Prudence en voiture aux abords de l'école, ralentissez. Le chemin d'accès à l'école est interdit et ne doit pas être emprunté même pour déposer les enfants.

Merci de respecter les places de stationnement réservées aux personnes handicapées.



Accueil de Loisirs du Puits

10 Avenue Louis Paget

Quartier du Puits

Morez

39400 Hauts de Bienne

TÉL : 03.84.33.05.64



INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil de loisirs du puits

L'inscription se fait à l'accueil de loisirs auprès de Stéphanie COUTURIER (la directrice).

L'accueil des enfants a lieu le matin de 6h30 à 8H50, le temps du midi et le soir de 16H00 à 17H45 (17H00 le vendredi).

Le bus

Les transports scolaires sont assurés par la Région Bourgogne Franche-Comté, via le service de bus jurago.

Pour tous renseignements ou inscription (avant le mois de juillet pour la rentrée de septembre), contacter le service par email :

transports39@bourgognefranche-comte.fr ou par téléphone au 03 63 64 21 60

Site internet : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transport-scolaire-jura>

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Mairie de Morez

Place Jean Jaurès – 39400 Hauts de Bienne

Tel : 03 84 33 10 11

Courriel : secretariat@mairie-morez.fr

RASED

♦ Florence SCHNEIDER, psychologue scolaire

Tél : 03 84 33 31 96

Courriel : rased.morez@ac-besancon.fr

♦ Christine PERROT-DAVID, enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique

Tél : 03 84 33 31 96

Courriel : christine.david@ac-besancon.fr

Inspection de l'Éducation Nationale

Cité Javel, Rue Casimir Blondeau

BP 90 – 39303 CHAMPAGNOLE Cedex

Tél : 03 84 52 05 18

Courriel : ce.i.en.champagnole.dsden39@ac-besancon.fr